



CATALOGUE DE COURS
ET SEMINAIRES DU PROGRAMME
DE FORMATION DES CADRES
2005 - 2006

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle





CATALOGUE DE COURS ET
SEMINAIRES DU PROGRAMME
DE FORMATION DES CADRES
2005-2006

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle



TABLE DES MATIÈRES

Page

Informations générales sur le programme de formation de l'OMPI à l'intention de ressortissants de pays en développement et de pays en transition vers l'économie de marché	4
---	---

Séminaire interrégional de niveau intermédiaire sur la propriété industrielle, Genève (Suisse)	9
Cours de formation interrégional spécialisé sur les aspects juridiques et administratifs des marques, La Haye (Pays-Bas)	10
Cours de formation interrégional de niveau avancé sur la documentation et l'information en matière de brevets, Vienne (Autriche)	11
Cours de formation interrégional de niveau avancé sur la propriété industrielle, Munich (Allemagne)	12
Séminaire de formation interrégional sur la propriété industrielle: un guide pour l'utilisation de la documentation dans le domaine de la propriété industrielle, Vienne (Autriche)	13
Séminaire de formation interrégional sur la propriété industrielle: un guide pour l'utilisation de la documentation dans le domaine de la propriété industrielle, La Haye (Pays-Bas)	14
Cours de formation sur la propriété industrielle, Lisbonne (Portugal)	15
Cours de formation sur la propriété industrielle, Casablanca (Maroc)	16
Cours de formation sur la propriété industrielle, Le Caire (Égypte)	17
Cours de formation avancée sur les marques et aspects de la propriété industrielle destiné, Madrid (Espagne)	17
Cours de formation de niveau avancé OMPI/CEIPI sur les aspects juridiques, administratifs et économiques de la propriété industrielle, Strasbourg (France)	19
Cours de formation sur la propriété industrielle, Prague (République tchèque)	20
Cours de formation sur la propriété industrielle, Taastrup (Danemark)	20
Cours de formation sur la propriété industrielle, Paris (France)	21
Cours de formation sur la propriété industrielle, Jérusalem (Israël)	21
Cours de formation sur la propriété industrielle, Berne (Suisse)	22

TABLE DES MATIÈRES

Page

Séminaire de formation OMPI/OEB sur la recherche et l'examen
en matière de brevets, Munich (Allemagne) 23

Séminaire de formation OMPI/OEB/OEPM sur les procédures coordonnées de recherche
et d'examen en matière de brevets destiné aux ressortissants des pays d'Amérique
latine : Genève (Suisse); Madrid (Espagne); et Munich (Allemagne) 24

Séminaire de formation OMPI/OEB/OHMI sur les aspects administratifs
des procédures de délivrance des brevets et d'enregistrement des marques :
Genève (Suisse); Alicante (Espagne); et La Haye (Pays-Bas) 25

Atelier exécutif OMPI/OPIC sur l'application des techniques
de gestion dans le domaine des prestations de services
en matière de propriété intellectuelle, Gatineau (Canada) 26

Séminaire interrégional de niveau intermédiaire sur le droit d'auteur
et les droits connexes, Genève (Suisse) 27

Cours de formation OMPI/ONDA sur le droit d'auteur
et les droits connexes, Alger (Algérie) 28

Cours de formation OMPI/Ministère de la Culture et de l'Éducation/KOPIOSTO
sur le droit d'auteur et les droits connexes, Helsinki (Finlande) 28

Cours de formation OMPI/Ministère de la culture et de la francophonie
sur le droit d'auteur et les droits connexes, Paris (France) 29

Cours de formation OMPI/Secrétariat d'État à la culture
sur le droit d'auteur et les droits connexes, Lisbonne (Portugal) 30

Cours de formation OMPI/SGAE sur le droit d'auteur
et les droits connexes, Madrid (Espagne) 31

Cours de formation OMPI/BCC sur le droit d'auteur
et les droits connexes, Londres (Royaume-Uni) 31

INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROGRAMME DE FORMATION DE L'OMPI À L'INTENTION DE RESSORTISSANTS DE PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET DE PAYS EN TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ

Objectifs

L'objectif du programme de formation de l'OMPI est de fournir une formation générale et spécialisée à des professionnels travaillant dans le domaine de la propriété intellectuelle. Ce programme est mené à bien en coopération avec des gouvernements et des institutions spécialisées. Les divers programmes permettent d'acquérir des connaissances de base ou spécialisées en droit de la propriété intellectuelle et dans les domaines de la gestion et de la sanction des droits correspondants, ainsi qu'en ce qui concerne l'utilisation et la diffusion de la documentation et de l'information en matière de propriété industrielle.

Domaines et type de formation

Le programme de formation de l'OMPI porte sur tous les domaines de la propriété intellectuelle : propriété industrielle, droit d'auteur et droits connexes. Ce programme propose une formation sur les développements au niveau international dans le domaine de la propriété intellectuelle au siège de l'OMPI, à Genève (Suisse). Il propose également un stage pratique dans un ou plusieurs offices ou bureaux nationaux ou régionaux de propriété industrielle ou de droit d'auteur. Les types de cours proposés, incluant un bref résumé des thèmes abordés, sont décrits ci-dessous.

Groupes cibles

Cette formation s'adresse à des personnes travaillant dans les domaines de la propriété industrielle et du droit d'auteur ou des droits connexes. On s'efforcera de choisir le type de formation répondant le mieux aux besoins de l'office ou du bureau intéressé et à ceux du candidat. Le programme de formation de l'OMPI est axé sur la demande et vise à promouvoir l'échange d'informations entre différentes catégories de personnes, dont les titulaires de droits, les administrateurs et les fonctionnaires chargés de l'application de la loi et de la répression. Les groupes cibles sont notamment les agents des offices de propriété industrielle et droit d'auteur des états membres et les autres organismes dont le mandat comprend les questions de propriété intellectuelle.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Conditions à remplir

En règle générale, les candidats nommés par leur gouvernement devront faire partie de l'un ou l'autre des groupes cibles indiqués ci-dessus. Les candidats du secteur privé doivent présenter leur candidature par l'intermédiaire de l'administration nationale chargée des questions de propriété industrielle, de droit d'auteur ou de questions connexes. L'attention est appelée sur les renseignements donnés au sujet de la nature et de la portée de chaque cours, ainsi que sur les qualifications requises pour chacun d'eux. Les autorités nationales sont priées de ne proposer que des personnes qui, à l'issue de leur stage, seront normalement appelées à continuer à exercer des fonctions dans le domaine de la propriété intellectuelle ou dans un domaine voisin.

Les candidats au Séminaire interrégional de niveau intermédiaire sur la propriété industrielle et au Séminaire interrégional de niveau intermédiaire sur le droit d'auteur et les droits connexes devront avoir suivi le cours d'enseignement à distance " Cours général de propriété intellectuelle" (DL-101) et réussi l'examen. Le calendrier du programme d'enseignement à distance (tableau 1) indique les dates d'inscription pour l'année à venir. Les candidats peuvent s'inscrire sur le site Internet de l'Académie Mondiale de l'OMPI (<http://www.wipo.int/academy>).

Les candidats qui n'ont pas accès à l'Internet peuvent demander à l'Académie mondiale de l'OMPI de leur fournir le CD-ROM du cours.

Tableau 1 : Calendrier du programme d'enseignement à distance pour l'année 2005

Session	Dates d'inscription	Dates	Langues
Printemps 2005	1 décembre, 2004 au 31 janvier, 2005	1er mars 2005 au 15 avril, 2005	Français Anglais Arabe Chinois Espagnol Portugais Russe
Automne 2005	1 juillet 2005 au 31 août, 2005	1 octobre 2005 au 15 novembre 2005	Français Anglais Arabe Chinois Espagnol Portugais Russe

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Connaissances linguistiques

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance de la langue dans laquelle la formation se déroulera.

Pour que leur candidature soit prise en considération, les candidats d'un pays dans lequel la langue officielle ou la langue nationale n'est pas la langue du cours ou du séminaire doivent présenter un certificat d'aptitude linguistique dans cette langue. Ce certificat devra avoir été délivré par une école de langue reconnue par le bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) accrédité auprès du pays en question. À défaut de certificat, l'intéressé devra avoir passé avec succès une épreuve de langue organisée par ledit bureau. Les candidats venant d'un pays où il n'y a pas de bureau du PNUD devront présenter d'autres certificats d'aptitude linguistique, délivrés de préférence par des institutions publiques.

Formulaire de candidature

Chaque formulaire de candidature, dûment rempli, doit être signé par le candidat et approuvé par le Ministre ou un autre haut fonctionnaire du Ministère des affaires étrangères ou d'un Ministère compétent avant de pouvoir être pris en considération.

Une attention toute particulière doit être portée aux rubriques 10 à 12 du formulaire, qui devront être dûment remplies de manière à bien faire comprendre le type de formation demandé et les objectifs visés.

Une photographie récente de l'intéressé doit aussi être jointe au formulaire.

Les candidatures seront prises en considération pour les cours et les séminaires qui auront lieu en 2005 ou 2006.

Le formulaire de candidature est disponible en format Adobe PDF et en format MS Word sur le site Internet de l'Académie Mondiale de l'OMPI (<http://www.wipo.int/academy>). Vous pouvez également obtenir le formulaire en contactant votre bureau national de la propriété intellectuelle ou le Ministère des affaires extérieures.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Sélection des candidats

La sélection des candidats est effectuée par l'OMPI. Le nom des candidats retenus est porté à la connaissance des autorités nationales directement et, selon le cas, par l'intermédiaire du bureau du PNUD dans le pays en question.

Les informations concernant les mesures à prendre en vue du voyage et les autres dispositions administratives concernant la participation au programme de formation seront communiquées aux candidats par l'intermédiaire du bureau du PNUD ou directement.

Dispositions administratives

Assurance maladie :

Les boursiers de l'OMPI qui participent à un cours ou un séminaire d'une durée égale ou supérieure à deux semaines bénéficient, pour toute la durée de leur formation, d'une assurance maladie contractée par l'OMPI. Des précisions sur cette assurance seront adressées aux candidats retenus.

Examen médical :

Les candidats retenus pour un cours ou un séminaire de deux semaines ou plus devront subir un examen médical. Cet examen devra être effectué par un médecin du pays du candidat reconnu par l'ONU et établir que le candidat est en bonne santé.

Les candidats retenus auxquels cette obligation s'applique en seront informés par l'intermédiaire du bureau du PNUD correspondant.

Visas :

En raison des exigences très strictes en matière de visas des pays qui participent à l'organisation des cours ou séminaires, l'OMPI n'autorisera pas les candidats retenus à voyager s'ils n'ont pas tous les visas requis à l'avance.

Dispositions relatives au voyage et au logement

Les frais de voyage et de séjour sont pris en charge par l'OMPI ou par les gouvernements ou les organismes qui coopèrent à la formation. Les stagiaires recevront une indemnité journalière d'un montant suffisant pour couvrir les frais de logement et de repas. Dans certains cas où le logement ou les repas sont gratuits, l'indemnité est réduite en conséquence.

GENERAL INFORMATION

Évaluation et rapports

À la fin de chaque cours ou séminaire, les participants doivent remplir un questionnaire d'évaluation établi par l'OMPI. Leurs réponses seront traitées de manière strictement confidentielle. Elles serviront à l'évaluation des différents cours et séminaires et aideront l'Organisation à améliorer ses cours à l'avenir.

En outre, les stagiaires du programme de formation de l'OMPI sont invités à envoyer, à l'issue de leur stage, un rapport sur les cours ou séminaires auxquels ils auront assisté, avec de brèves observations sur le contenu et l'organisation ou d'autres aspects du cours ou séminaire. L'OMPI sera heureuse aussi de recevoir toute suggestion ou recommandation qui l'aiderait à apporter à son programme de formation d'éventuelles améliorations. Le rapport et les suggestions éventuelles seront traités de manière strictement confidentielle.

Certificat de participation

Un certificat de participation sera remis aux participants à la fin de chaque programme de formation.

Conditions particulières

Assiduité :

Il est demandé aux intéressés de faire preuve d'assiduité pendant toute la durée de la formation. S'il ne satisfont pas à cette exigence, l'OMPI se réserve le droit de mettre fin à leur formation.

Personnes accompagnantes :

Les participants sont priés de ne pas se faire accompagner. En tout état de cause, l'OMPI ne peut pas prendre à sa charge les formalités et frais (voyage, séjour, visas, assurance, etc.) concernant les personnes accompagnant les participants. En outre, les dispositions prises par l'Organisation ou les institutions hôtes pour le logement ne concernent que les participants.

SÉMINAIRE INTERRÉGIONAL DE NIVEAU INTERMÉDIAIRE SUR LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, GENÈVE (SUISSE)

Introduction

Le séminaire est destiné à explorer différents aspects de la propriété industrielle et les tendances récentes. La visite du siège de l'OMPI donne aussi l'opportunité aux participants de rencontrer les administrateurs responsables de programmes pour leur région respectifs ainsi que des spécialistes dans les différents aspects de la propriété industrielle. Les candidats devront avoir suivi avec succès le cours d'enseignement à distance intitulé " Cours général de propriété intellectuelle" (DL-101). Le séminaire de niveau intermédiaire est suivi d'un cours de formation pratique de deux semaines dans différents offices de propriété intellectuelle.

Contenu

- ◆ Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) :
histoire, structure et activités;
- ◆ stratégies de mise en valeur des ressources humaines;
- ◆ faits nouveaux dans le domaine de la propriété industrielle;
- ◆ traités administrés par l'OMPI;
- ◆ services d'information en matière de propriété intellectuelle de l'OMPI :
le réseau mondial d'information numérique (WIPONET);
- ◆ dimension économique de la propriété intellectuelle;
- ◆ questions mondiales de propriété intellectuelle;
- ◆ propriété intellectuelle et implications dans le commerce électronique;
- ◆ Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI ;
- ◆ études de cas.

Langues

L'interprétation simultanée est assurée en français, en anglais, en arabe et en espagnol.

Lieu et durée

Siège de l'OMPI, Genève (Suisse) : trois jours.

Période prévue

Juin.

Stage pratique

À la fin du séminaire, les participants suivront un stage pratique de deux semaines à l'une des administrations nationales ou régionales de droit de propriété industrielle des pays suivants : Allemagne, Autriche, Danemark, Égypte, Espagne, France, Israël, Maroc, Pays-Bas, Portugal, République tchèque et Suisse.

COURS DE FORMATION INTERRÉGIONAL SPÉCIALISÉ SUR LES ASPECTS JURIDIQUES ET ADMINISTRATIFS DES MARQUES, LA HAYE (PAYS-BAS)

Introduction

Cours de formation pratique consécutif au Séminaire de niveau intermédiaire à Genève (Suisse).

Contenu

- ◆ présentation du Bureau Benelux des Marques (BBM) (histoire, structure, activités);
- ◆ Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle (dispositions relatives aux marques);
- ◆ Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) (dispositions relatives aux marques);
- ◆ analyse de la documentation destiné aux examinateurs et démonstration de la recherche manuelle;
- ◆ Traité sur le droit des marques (TLT);
- ◆ Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques et le protocole y relatif;
- ◆ Arrangement de Nice concernant la classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques;
- ◆ Arrangement de Vienne instituant une classification internationale des éléments figuratifs des marques;
- ◆ introduction générale au système des marques du Benelux (marques de produits et de services);
- ◆ traitement des demandes au Bureau Benelux des marques; enregistrement des modifications;
- ◆ automatisation du Bureau Benelux des marques;
- ◆ recherches d'antériorité; gestion des fichiers de recherche et les critères de recherche;
- ◆ vie de la marque (droits et obligations du propriétaire de la marque);

- ◆ exercices pratiques et études de cas;
- ◆ marques dans l'Union européenne.

Langue

Anglais.

Lieu et durée

BBM, La Haye (Pays-Bas): deux semaines.

Période prévue

Juin.

COURS DE FORMATION INTERRÉGIONAL DE NIVEAU AVANCÉ SUR LA DOCUMENTATION ET L'INFORMATION EN MATIÈRE DE BREVETS, VIENNE (AUTRICHE)

Introduction

Cours de formation pratique consécutif au Séminaire de niveau intermédiaire à Genève (Suisse).

Contenu

- ◆ structure et activités de l'Office autrichien des brevets;
- ◆ explication de la procédure autrichienne de délivrance des brevets et des modèles d'utilité;
- ◆ structure d'un document de brevet; données bibliographiques; contenu et abrégés des documents de brevet;
- ◆ tâches (présentation et illustration) des examinateurs de l'Office autrichien des brevets;
- ◆ présentation des documents utilisés par les examinateurs et démonstration;
- ◆ aspects spécifiques de la recherche manuelle;
- ◆ procédures prévues par le Traité de coopération en matière de brevets (PCT);
- ◆ quelques aspects particuliers de la classification internationale des brevets (CIB);
- ◆ exercices : classement des inventions; exemples;
- ◆ traitement électronique des données dans la gestion des brevets;
- ◆ certains aspects de la bibliothèque et de ses services de documentation;

- ◆ documentation en matière de brevets sur CD-ROM; démonstration et exercices;
- ◆ bases de données relatives à l'information en matière de brevets : contenu et conditions d'accès;
- ◆ initiation à l'utilisation en ligne de bases de données externes aux fins de la recherche en matière de brevets;
- ◆ exercices de recherche en ligne, compte tenu des domaines d'intérêt des participants, et exercices divers;
- ◆ Internet en tant qu'outil de recherche aux fins de l'examen des demandes de brevet;
- ◆ études de cas présentées par les participants;
- ◆ exercices pratiques.

Langue

Anglais.

Lieu et durée

Office autrichien des brevets, Vienne (Autriche) : deux semaines.

Période prévue

Juin.

COURS DE FORMATION INTERRÉGIONAL DE NIVEAU AVANCÉ SUR LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, MUNICH (ALLEMAGNE)

Introduction

Cours de formation pratique consécutif au Séminaire de niveau intermédiaire à Genève (Suisse).

Contenu

- ◆ aperçu des activités et de la structure de l'Office allemand des brevets et des marques;
- ◆ aperçu de la procédure de délivrance des brevets et des conditions préalables à cette délivrance;
- ◆ CIB;
- ◆ traitement des demandes de brevet avant le dépôt de la requête en examen;
- ◆ Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle et PCT;

- ◆ services d'information en matière de brevets destinés au public;
- ◆ information et documentation en matière de brevets à l'Office allemand des brevets et des marques;
- ◆ loi allemande sur les modèles d'utilité;
- ◆ questions relatives aux marques;
- ◆ formation individuelle;
- ◆ études de cas.

Langue

Anglais.

Lieu et durée

Office allemand des brevets et des marques, Munich (Allemagne) : deux semaines.

Période prévue

Juin.

SÉMINAIRE DE FORMATION INTERRÉGIONAL SUR LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE :
UN GUIDE POUR L'UTILISATION DE LA DOCUMENTATION DANS LE DOMAINE DE
LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, VIENNE (AUTRICHE)

Introduction

Cours de formation pratique consécutif au Séminaire de niveau intermédiaire à Genève (Suisse).

Contenu

- ◆ présentation du système européen des brevets;
- ◆ brevets : structure, signification et présentation;
- ◆ outils de classement à l'Office Européen des Brevets (OEB);
- ◆ utilisation des rapports de recherche;
- ◆ accès à l'information technique contenue dans les documents de brevets;
- ◆ brevets et développement économique;
- ◆ utilisation du système des brevets par les petites et moyennes entreprises (PME);
- ◆ politique d'une société multinationale en matière de brevets;
- ◆ documentation et information en matière de brevets dans une entreprise industrielle;

- ◆ diffusion de l'information en matière de brevets au sein d'un office de propriété industrielle;
- ◆ coopération internationale et régionale dans le domaine de l'information en matière de brevets;
- ◆ présentation des services d'information en matière de brevets de l'OEB;
- ◆ appui à l'innovation;
- ◆ évaluation de l'information en matière de brevets;
- ◆ dernières évolutions techniques; logiciel pour le mode mixte;
- ◆ recherche sur l'Internet.

Langues

Anglais.

Lieu et durée

OEB de Vienne (Autriche) : deux semaines.

Période prévue

Juin.

SÉMINAIRE DE FORMATION INTERRÉGIONAL SUR LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE :
UN GUIDE POUR L'UTILISATION DE LA DOCUMENTATION DANS LE DOMAINE
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, LA HAYE (PAYS-BAS)

Introduction

Cours de formation pratique consécutif au Séminaire de niveau intermédiaire à Genève (Suisse).

Contenu

- ◆ présentation du système européen des brevets;
- ◆ brevets : structure, signification et présentation;
- ◆ outils de classement à l'office européen des brevets (OEB);
- ◆ utilisation des rapports de recherche;
- ◆ accès à l'information technique contenue dans les documents de brevets;
- ◆ brevets et développement économique;
- ◆ utilisation du système des brevets par les petites et moyennes entreprises (PME);

- ◆ politique d'une société multinationale en matière de brevets;
- ◆ documentation et information en matière de brevets dans une entreprise industrielle;
- ◆ diffusion de l'information en matière de brevets au sein d'un office de propriété industrielle;
- ◆ coopération internationale et régionale dans le domaine de l'information en matière de brevets;
- ◆ présentation des services d'information en matière de brevets de l'OEB;
- ◆ appui à l'innovation;
- ◆ évaluation de l'information en matière de brevets;
- ◆ dernières évolutions techniques; logiciel pour le mode mixte;
- ◆ recherche sur l'Internet.

Langues

Français.

Lieu et durée

l'OEB, La Haye (Pays-Bas) : deux semaines.

Période prévue

Juin.

COURS DE FORMATION SUR LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, LISBONNE (PORTUGAL)

Introduction

Cours de formation pratique consécutif au Séminaire de niveau intermédiaire à Genève (Suisse).

Contenu

- ◆ vue d'ensemble de la propriété industrielle;
- ◆ études de cas sur la propriété industrielle;
- ◆ structure et administration de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI);
- ◆ procédures d'enregistrement, structure et activités du Département des marques nationales de l'INPI;
- ◆ structure et activités du Département des marques internationales de l'INPI;

- ◆ structure et activités du Département des brevets et des modèles d'utilité de l'INPI;
- ◆ structure et activités du Département des dessins et modèles de l'INPI;
- ◆ bureau de l'information et de la documentation de l'INPI.

Langue

Portugais.

Lieu et durée

INPI, Lisbonne (Portugal), deux semaines.

Période prévue

Juin.

COURS DE FORMATION SUR LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, CASABLANCA (MAROC)

Introduction

Cours de formation pratique consécutif au Séminaire de niveau intermédiaire à Genève (Suisse).

Contenu

- ◆ aperçu des tâches et de la structure de l'Office marocain de la propriété industrielle;
- ◆ recherche sur l'état de la technique;
- ◆ procédures prévues par le PCT;
- ◆ traitement des demandes d'enregistrement de marque et de dessin ou modèle industriel;
- ◆ documentation et information en matière de brevets.

Langue

Arabe.

Lieu et durée

Office marocain de la propriété industrielle, Casablanca (Maroc) : deux semaines.

Période prévue

Juin.

COURS DE FORMATION SUR LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, LE CAIRE (ÉGYPTÉ)**Introduction**

Cours de formation pratique consécutif au Séminaire de niveau intermédiaire à Genève (Suisse).

Contenu

- ◆ organisation et gestion de l'office des brevets;
- ◆ examen juridique et technique des brevets;
- ◆ utilisation des ordinateurs, des CD-ROM et des bases de données dans la préparation des recherches;
- ◆ incidence des conventions internationales sur la propriété intellectuelle;
- ◆ classement et indexation des documents de brevets;
- ◆ recherche de documents de brevets et d'informations sur l'état de la technique.

Langue

Arabe.

Lieu et durée

Académie de recherche scientifique et technologique (ARST),
Le Caire (Égypte) : deux semaines.

Période prévue

Juin.

COURS DE FORMATION AVANCÉE SUR LES MARQUES ET ASPECTS DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, MADRID (ESPAGNE)**Introduction**

Cours de formation pratique consécutif au Séminaire de niveau intermédiaire à Genève (Suisse).

Contenu

- ◆ structure et activités de l'Office espagnol des brevets et des marques (OEPM);
- ◆ office de propriété industrielle autonome;

- ◆ activités internationales de l'OEPM;
- ◆ structure et activités du Département des brevets et des dessins et modèles industriels;
- ◆ les marques dérivées et les différences qu'elles présentent par rapport à d'autres formes de protection;
- ◆ dénominations génériques;
- ◆ causes de nullité et de déchéance des signes distinctifs;
- ◆ questions relatives à la similitude entre marques;
- ◆ classification internationale des produits et des services (classification de Nice);
- ◆ classification internationale des éléments figuratifs des marques (classification de Vienne);
- ◆ démonstration des bases de données de l'OEPM;
- ◆ système de production et d'exploitation des données de l'OEPM;
- ◆ structure et activités du Département des informations techniques de l'OEPM;
- ◆ activités de diffusion de l'information de l'OEPM;
- ◆ publications de l'OEPM, en particulier les publications relatives aux marques;
- ◆ voies de recours contre les décisions de l'administration en matière de signes distinctifs; recours administratifs et recours contentieux-administratifs; procédure d'annulation;
- ◆ débats sur les critères jurisprudentiels appliqués à l'examen quant au fond des demandes d'enregistrement de marque.

Langue

Espagnol.

Lieu et durée

OEPM, Madrid (Espagne) : deux semaines.

Période prévue

Juin.

COURS DE FORMATION DE NIVEAU AVANCÉ OMPI/CEIPI SUR LES ASPECTS JURIDIQUES, ADMINISTRATIFS ET ÉCONOMIQUES DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, STRASBOURG (FRANCE)

Introduction

Cours de formation pratique consécutif au Séminaire de niveau intermédiaire à Genève (Suisse).

Contenu

- ◆ état actuel de la protection de la propriété industrielle : Convention de Paris et ADPIC; TLT et Traité sur le droit des brevets (PLT); coopération régionale;
- ◆ principaux éléments de la propriété industrielle : brevets, marques, dessins et modèles industriels, indications géographiques;
- ◆ enregistrements internationaux : PCT, traités multilatéraux dans le domaine de l'enregistrement des marques et des dessins et modèles industriels, marque communautaire (Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (OHMI)), classifications internationales dans le domaine des marques et des dessins et modèles industriels;
- ◆ structure et activités d'un office de propriété industrielle;
- ◆ propriété intellectuelle et techniques de l'information; l'Internet et les noms de domaine;
- ◆ aspects juridiques de la propriété industrielle (répression des atteintes aux droits de propriété industrielle; règlement des litiges entre particuliers et le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI);
- ◆ rôle d'un service de propriété industrielle et des ingénieurs et agents en propriété industrielle dans l'industrie;
- ◆ aspects économiques de la propriété intellectuelle : la propriété industrielle dans l'industrie et le commerce; propriété industrielle et transfert de technologie; franchisage; promotion de l'activité inventive et novatrice; rôle et importance de l'enseignement de la propriété intellectuelle dans les universités, les écoles d'ingénieurs et les écoles techniques.

Langues

Le cours a lieu en français et en anglais, avec interprétation simultanée.

Lieu et durée

Centre d'études internationales de la propriété industrielle (CEIPI) de l'Université Robert Schuman, Strasbourg (France) : deux semaines.

Période prévue

Juin.

**COURS DE FORMATION SUR LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE,
PRAGUE (RÉPUBLIQUE TCHÈQUE)**

Introduction

Cours de formation pratique consécutif au Séminaire de niveau intermédiaire à Genève (Suisse).

Contenu

- ◆ rôle de la propriété industrielle dans le développement technologique;
- ◆ traitement des demandes de brevets;
- ◆ structure et activités de l'office des brevets;
- ◆ principaux éléments de la propriété industrielle;
- ◆ enregistrement des demandes et taxes diverses.

Langue

Anglais.

Lieu et durée

Office de la propriété industrielle de la République tchèque, Prague (République tchèque) : deux semaines.

Période prévue

Juin.

COURS DE FORMATION SUR LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, TAASTRUP (DANEMARK)

Introduction

Cours de formation pratique consécutif au Séminaire de niveau intermédiaire à Genève (Suisse).

Contenu

- ◆ importance de la propriété industrielle;
- ◆ domaines de la propriété industrielle;
- ◆ procédures d'enregistrement;
- ◆ application des droits de la propriété industrielle.

Langue

Anglais.

Lieu et durée

Office danois des brevets et des marques, Taastrup (Danemark) :
deux semaines.

Période prévue

Juin.

COURS DE FORMATION SUR LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, PARIS (FRANCE)**Introduction**

Cours de formation pratique consécutif au Séminaire de niveau intermédiaire à Genève (Suisse).

Contenu

- ◆ concepts généraux de propriété industrielle;
- ◆ organisation d'un office de propriété industrielle;
- ◆ système français de la propriété industrielle;
- ◆ principaux éléments de la propriété industrielle;
- ◆ rôle de l'office régional des brevets.

Langue

Français.

Lieu et durée

Institut national de la propriété industrielle (INPI), Paris (France):
deux semaines.

Période prévue

Juin.

COURS DE FORMATION SUR LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, JÉRUSALEM (ISRAËL)**Introduction**

Cours de formation pratique consécutif au Séminaire de niveau intermédiaire à Genève (Suisse).

Contenu

- ◆ le système israélien de la propriété industrielle;
- ◆ examen de divers domaines de propriété industrielle;
- ◆ recherche et examen;
- ◆ sanction des droits.

Langue

Anglais.

Lieu et durée

Office des brevets d'Israël, Jérusalem (Israël) : deux semaines.

Période prévue

Juin.

COURS DE FORMATION SUR LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, BERNE (SUISSE)

Introduction

Cours de formation pratique consécutif au Séminaire de niveau intermédiaire à Genève (Suisse).

Contenu

- ◆ procédures nationales de délivrance des brevets;
- ◆ technologie et recherches dans le domaine des brevets;
- ◆ procédures relatives aux brevets européens et au PCT;
- ◆ procédure d'enregistrement national des marques;
- ◆ examen de marques nationales; études de cas;
- ◆ examen de marques internationales;
- ◆ indications géographiques;
- ◆ la protection des dessins et modèles en général.

Langue

Anglais.

Lieu et durée

Institut fédéral de la propriété intellectuelle, Berne (Suisse) : quatre semaines.

Période prévue

Juin.

SÉMINAIRE DE FORMATION OMPI/OEB SUR LA RECHERCHE ET L'EXAMEN EN MATIÈRE DE BREVETS, MUNICH (ALLEMAGNE)

Introduction

L'objectif du séminaire est d'initier les fonctionnaires travaillant dans le domaine des brevets aux techniques de recherche et d'examen.

Contenu

- ◆ utilisation de la documentation sur les brevets comme source d'information;
- ◆ techniques de recherche et d'examen à l'office européen des brevets (OEB) dans les classes correspondantes de la CIB;
- ◆ problèmes soulevés dans le contexte du commerce électronique;
- ◆ statistiques et tendances relatives au dépôt, à la recherche et à l'examen;
- ◆ procédures d'opposition et d'appel;
- ◆ cadres législatif;
- ◆ jurisprudence de la Cour d'appel de l'OEB.

Langue

Anglais.

Lieu et durée

OEB, Munich (Allemagne): une semaine.

Période prévue

Novembre.

SÉMINAIRE DE FORMATION OMPI/OEB/OEPM SUR LES PROCÉDURES COORDONNÉES DE RECHERCHE ET D'EXAMEN EN MATIÈRE DE BREVETS DESTINÉ AUX RESSORTISSANTS DES PAYS D'AMÉRIQUE LATINE, GENÈVE (SUISSE); MADRID (ESPAGNE); ET MUNICH (ALLEMAGNE)

Introduction

Les participants acquièrent des connaissances spécialisées en matière de brevet, spécialement sur les nouveaux développements. Le stage pratique à l'OEPM (Espagne) et à l'OEB (Allemagne) comprennent des études de cas afin de familiariser les participants avec les aspects techniques liés aux procédures de recherche et d'examen dans le domaine des brevets et pour améliorer et développer leurs aptitudes dans ces domaines.

Contenu

- ◆ programme de l'OMPI sur les brevets;
- ◆ développements récents en droits des brevets;
- ◆ PCT et pays en développement;
- ◆ services d'information en matière de brevets; coopération internationale;
- ◆ questions mondiales de propriété intellectuelle : commerce électronique, noms de domaine de l'Internet;
- ◆ accord de licence et transfert de technologie;
- ◆ ADPIC et ses implications pour les pays en développement;
- ◆ questions mondiales de propriété intellectuelle : savoirs traditionnels et biodiversité;
- ◆ rôle et fonction de l'OEB et de l'OEPM;
- ◆ techniques de recherche et d'examen;
- ◆ études de cas.

Langue

Espagnol.

Lieux et durée

OMPI, Genève (Suisse): deux jours; OEPM, Madrid (Espagne): cinq jours; OEB, Munich (Allemagne): cinq jours.

Période prévue

Mai.

SÉMINAIRE DE FORMATION OMPI/OEB/OHMI SUR LES ASPECTS ADMINISTRATIFS DES PROCÉDURES DE DÉLIVRANCE DES BREVETS ET D'ENREGISTREMENT DES MARQUES, GENÈVE (SUISSE); ALICANTE (ESPAGNE); ET LA HAYE (PAYS-BAS)

Introduction

Le séminaire est destiné au personnel d'encadrement des offices de brevets et de marques.

Contenu

- ◆ arrangements internationaux en matière de marques et de dessins et modèles;
- ◆ système d'information sur les brevets;
- ◆ traitement administratif des demandes de brevet;
- ◆ perception des taxes;
- ◆ aspects sur l'organisation des services d'appui;
- ◆ systèmes d'automatisation liés à l'administration des droits de propriété industrielle ;
- ◆ études de cas.

Langue

Anglais.

Lieux et durée

OMPI, Genève (Suisse) : deux jours;

OEB, La Haye (Pays-Bas) : cinq jours;

OHMI, Alicante (Espagne) : trois jours.

Période prévue

Mars.

ATELIER EXÉCUTIF OMPI/OPIC SUR L'APPLICATION DES TECHNIQUES DE GESTION DANS LE DOMAINE DES PRESTATIONS DE SERVICES EN MATIÈRE DE PI, GATINEAU (CANADA)***Introduction***

Atelier de formation ayant pour objectif de former les hauts fonctionnaires des offices nationaux de propriété industrielle qui participent à la prise de décision dans le domaine de la propriété industrielle et d'assurer une réponse adaptée aux besoins de leur clientèle et de transmettre les techniques pour la mise en marche de systèmes de contrôle de qualité efficaces afin de surveiller les services de propriété industrielle.

Contenu

- ◆ présentation de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC);
- ◆ présentation du système canadien des brevets;
- ◆ traités internationaux de propriété industrielle relatifs aux brevets et les faits nouveaux survenus au niveau international;
- ◆ gestion des opérations en matière de brevets (schéma conceptuel);
- ◆ gestion de la qualité dans le domaine des procédures, de la recherche et de l'examen en matière de brevets et les procédures de recours;
- ◆ évaluation des résultats;
- ◆ diffusion de l'information en matière de brevets (constitution de réseaux, accès des petites entreprises, utilisation des techniques de l'information, etc.);
- ◆ services d'information en matière de brevets (par exemple, aide aux innovateurs sous la forme de recherches sur l'état de la technique);
- ◆ Centre de documentation destiné aux clients et les moyens disponibles en matière de recherche;
- ◆ profession des brevets : rôle, attentes, service à la clientèle, consultations;
- ◆ démonstration du système d'automatisation des brevets (TECHSOURCE);
- ◆ utilisation de l'information dans l'amélioration des services d'information sur les brevets et classement électronique.

Langue

Anglais.

Lieu et durée

OPIC, Gatineau (Canada) : une semaine.

Période prévue

Mai.

SÉMINAIRE INTERRÉGIONAL DE NIVEAU INTERMÉDIAIRE SUR LE DROIT D'AUTEUR ET LES DROITS CONNEXES, GENÈVE (SUISSE)

Introduction

Ce séminaire est destiné à fournir une information sur différents aspects de la propriété intellectuelle ainsi qu'à faire connaître les tendances et faits récents et nouveaux dans ce domaine. La visite au siège de l'OMPI offre l'opportunité aux participants de se réunir avec les fonctionnaires de l'OMPI responsables de leur régions respectifs, ainsi qu'avec des spécialistes de divers secteurs du droit d'auteur et des droits connexes. Afin que les participants soient pris en considération pour ce programme, ils devront avoir suivi avec succès le cours d'enseignement à distance "Cours général de propriété intellectuelle" (DL-101). Le séminaire sera suivi d'un stage pratique auprès d'un office national de droit d'auteur.

Contenu

- ◆ l'OMPI: histoire, structure institutionnelle et objectifs;
- ◆ conventions et traités internationaux relatifs au droit d'auteur et aux droits connexes;
- ◆ Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur et Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes; techniques de l'Internet et questions relatives à la sanction des droits;
- ◆ gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes;
- ◆ propriété intellectuelle et savoirs traditionnels;
- ◆ protection du droit d'auteur et des droits connexes dans l'avenir; perspectives et tendances émergentes;
- ◆ programme du Secteur du Développement Economique de l'OMPI dans le domaine du droit d'auteur et des droits connexes ;
- ◆ études de cas

Langues

L'interprétation simultanée est assurée en français en anglais, en arabe et en espagnol.

Lieu et durée

OMPI, Genève (Suisse) : trois jours.

Période prévue

Octobre.

Stages pratiques

À la fin du séminaire, les participants suivront un stage pratique d'une durée de deux semaines dans le bureau national du droit d'auteur de l'un des pays suivants : Algérie, Espagne, Finlande, France, Portugal, Royaume-Uni.

COURS DE FORMATION OMPI/ONDA SUR LE DROIT D'AUTEUR ET LES DROITS CONNEXES, ALGER (ALGÉRIE)**Introduction**

Cours de formation pratique consécutif au Séminaire de niveau intermédiaire à Genève (Suisse).

Contenu

- ◆ concepts généraux sur le droit d'auteur;
- ◆ protection des droits d'auteur en Algérie;
- ◆ problème de contrefaçon;
- ◆ sanction des droits;
- ◆ gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes.

Langue

Arabe.

Lieu et durée

Office national de droit d'auteur et de droits connexes (ONDA), Alger (Algérie) : deux semaines.

Période prévue

Octobre.

COURS DE FORMATION OMPI/MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION/KOPIOSTO SUR LE DROIT D'AUTEUR ET LES DROITS CONNEXES, HELSINKI (FINLANDE)**Introduction**

Cours de formation pratique consécutif au Séminaire de niveau intermédiaire à Genève (Suisse).

Contenu

- ◆ histoire, développement et concepts de droit d'auteur;
- ◆ rôle du droit d'auteur dans le développement culturel et économique des pays en développement;
- ◆ sociétés de gestion collective finlandaises;
- ◆ droit d'auteur en Finlande et dans l'Union européenne;
- ◆ impact de la technologie digitale sur le droit d'auteur;
- ◆ droit d'auteur et jurisprudence;
- ◆ droits des compositeurs, auteurs et éditeurs musicaux;
- ◆ rapports des pays;
- ◆ le rôle de l'association commune de droit d'auteur;
- ◆ savoirs traditionnels et folklore;
- ◆ droits connexes.

Langue

Anglais.

Lieu et durée

Association commune de droit d'auteur (KOPIOSTO), Helsinki (Finlande) : deux semaines.

Période prévue

Octobre.

COURS DE FORMATION OMPI/MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE,
SUR LE DROIT D'AUTEUR ET LES DROITS CONNEXES, PARIS (FRANCE)

Introduction

Cours de formation pratique consécutif au Séminaire de niveau intermédiaire à Genève (Suisse).

Contenu

- ◆ l'étendue de la protection du droit d'auteur;
- ◆ droits des titulaires de droit d'auteur;
- ◆ sanction des droits;
- ◆ législation française sur le droit d'auteur;
- ◆ atteinte aux droits d'auteur;
- ◆ droits connexes.

Langue

Français.

Lieu et durée

Ministère de la culture et de la francophonie, Paris (France) : deux semaines.

Période prévue

Octobre.

COURS DE FORMATION OMPI/SECRETARIAT D'ÉTAT À LA CULTURE, SUR LE DROIT D'AUTEUR ET LES DROITS CONNEXES, LISBONNE (PORTUGAL)

Introduction

Cours de formation pratique consécutif au Séminaire de niveau intermédiaire à Genève (Suisse).

Contenu

- ◆ enregistrement des œuvres;
- ◆ problème de contrefaçon des œuvres;
- ◆ organisation judiciaire;
- ◆ droits de diffusion;
- ◆ gestion collective des artistes et des interprètes.

Langue

Portugais.

Lieu et durée

Présidence du Conseil des ministres (Secrétariat d'État à la culture),
Direction des spectacles, Département des spectacles et du droit d'auteur,
Lisbonne (Portugal) : deux semaines.

Période prévue

Octobre.

COURS DE FORMATION OMPI/SGAE SUR LE DROIT D'AUTEUR ET LES DROITS CONNEXES, MADRID (ESPAGNE)**Introduction**

Cours de formation pratique consécutif au Séminaire de niveau intermédiaire à Genève (Suisse).

Contenu

- ◆ concepts généraux de droit d'auteur et droits connexes;
- ◆ rôle de la société de gestion collective;
- ◆ droits des interprètes;
- ◆ droits des organisations de radiodiffusion;
- ◆ droits des producteurs de phonogrammes;
- ◆ législation du droit d'auteur et des droits connexes en Espagne et dans l'Union européenne;
- ◆ études de cas.

Langue

Espagnol.

Lieu et durée

Société générale des auteurs et éditeurs (SGAE), Madrid (Espagne) : deux semaines.

Période prévue

Octobre.

COURS DE FORMATION OMPI/BCC SUR LE DROIT D'AUTEUR ET LES DROITS CONNEXES, LONDRES (ROYAUME-UNI)**Introduction**

Cours de formation pratique consécutif au Séminaire de niveau intermédiaire à Genève (Suisse).

Contenu

- ◆ droit d'auteur et pays en développement;
- ◆ législation du Royaume-Uni relative au droit d'auteur;
- ◆ principes généraux de la législation de droit d'auteur;

- ◆ études de cas sur le droit d'auteur;
- ◆ rôle du gouvernement en relation avec la propriété intellectuelle;
- ◆ tribunal du droit d'auteur;
- ◆ contrefaçon et piratage;
- ◆ sanction du droit d'auteur et solutions en matière de non respect des droits d'auteur;
- ◆ organisme accordant des licences de droit d'auteur;
- ◆ droit de location publique au Royaume-Uni;
- ◆ importance de la sensibilisation au droit d'auteur;
- ◆ protection des savoirs traditionnels;
- ◆ droit d'auteur et technologie;
- ◆ droits en matière de programmes informatiques et de logiciels;
- ◆ systèmes de gestion des droits;
- ◆ droits des œuvres artistiques;
- ◆ droits des œuvres littéraires;
- ◆ rapports des pays.

Langue

Anglais.

Lieu et durée

Conseil britannique de droit d'auteur (BCC), Londres (Royaume-Uni) : deux semaines.

Période prévue

Octobre.

Pour plus d'informations, veuillez contacter
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle :

Adresse :
34, chemin des Colombettes
Case postale 18
CH-1211 Genève 20
Suisse

Téléphone :
41 22 338 91 11

Télécopieur :
41 22 733 54 28

messagerie électronique :
wipo.mail@wipo.int

ou le Bureau de coordination de l'OMPI à New York :

Adresse :
2, United Nations Plaza
Suite 2525
New York, N.Y. 10017
États-Unis d'Amérique

Téléphone :
1 212 963 6813

Télécopieur :
1 212 963 4801

messagerie électronique :
wipo@un.org

Visitez le site Web de l'OMPI :
<http://www.wipo.int>

et commandez auprès de la librairie électronique de l'OMPI :
<http://www.wipo.int/ebookshop>